



INFO-PARENTS

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir la première Info-parents de l'école Des Explorateurs. Cet info-parents vous sera transmis mensuellement, via GPI, pour vous communiquer des informations générales ou spécifiques portant sur la vie scolaire de l'école primaire Des Explorateurs.

PAGE WEB DE L'ÉCOLE

La page web de l'école est disponible sur le site de la CSSOB à l'adresse suivante : [Des Explorateurs \(Malartic\)- Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois \(CSSOB\) \(gouv.qc.ca\)](https://www.desexplorateurs.malartic.qc.ca/). Vous y retrouverez plusieurs documents pertinents : le bottin de l'équipe, le calendrier scolaire 2023-2024, certains communiqués, la procédure pour Mozaik, etc.

HORAIRE DE L'ÉCOLE

Voici l'horaire :

Primaire

Matin		Dîner 11h35 à 12h35	Après-midi	
08h25	Entrée en classe		12h40	Entrée en classe
08h30 à 09h20	Période 1		12h40 à 13h30	Période 4
09h25 à 10h15	Période 2		13h35 à 14h25	Période 5
10h15 à 10h33	Récréation 18 min		14h25 à 14h43	Récréation 18 min
10h35 à 11h25	Période 3		14h45 à 15h35	Période 6
11h30	Surveillance		15h40	Départ

Préscolaire

Matin		Dîner 11h35 à 12h35	Après-midi	
08h25 à 11h30	A.M.		12h35 à 14h12	P.M.

Nous vous informons que la surveillance sur la cour, commence à 8h15 le matin et 12h25 le midi. L'école ne se porte pas responsable des accidents qui pourraient survenir si l'élève arrive avant ces

heures. Tous les enfants inscrits au service de garde doivent se présenter au Trait d'Union dès leur arrivée à l'école.

VERROUILLAGE DES PORTES

Les portes de l'école sont verrouillées automatiquement en tout temps. Si vous venez à l'école, vous devez vous présenter à la porte principale située sur la Dargis-Ménard, appuyer sur la sonnette du secrétariat et attendre que la secrétaire vous réponde.

MOTIVATION DES ABSENCES

Le portail-parent (Mozaik) est accessible pour l'ensemble des parents de l'école. Vous pouvez y accéder si vous avez fourni une adresse courriel valable à l'école. C'est la meilleure méthode pour motiver les absences de votre enfant. Sinon contactez le secrétariat de l'école. Voici la procédure pour créer un compte : [Créer un compte parent sur le site du Portail-Parents.pdf \(gouv.qc.ca\)](#). Voici le lien pour le site : [Portail Parents](#).

HARMONIE (DATES)

Voici le calendrier 2023-2024 pour l'harmonie : [Horaire de l'harmonie.pdf \(gouv.qc.ca\)](#). Si vous avez des questions, vous pouvez joindre Mme Élisabeth Bouchard-Bernier à l'adresse courrielle suivante : bouchardbernier.elisabeth@cssob.gouv.qc.ca.

CLUB DES PETITS DÉJEUNERS

Nous n'aurons pas de club des petits déjeuners pour l'année 2023-2024.

COMMUNICATION AVEC LE PERSONNEL

L'ensemble des membres du personnel demeure disponible tout au long de l'année afin de répondre à vos questions au besoin. Pour y arriver, voici les façons possibles de communiquer avec les différents membres du personnel de l'école des Explorateurs.

Courriel : Chaque membre du personnel possède un courriel professionnel. Il s'agit du nom de famille suivi du prénom de l'employé. Par exemple, pour rejoindre la direction, l'adresse courriel est landry.julie@cssob.gouv.qc.ca Nous vous demandons donc de privilégier ce moyen de communication

pour rejoindre les différents intervenants de l'école. Un délai de réponse maximal de 24-48 heures (jours ouvrables) est demandé pour répondre à votre courriel.

Téléphone : Les membres du personnel de soutien (personnel administratif, éducatrices, service de garde) et les orthopédagogues sont également disponibles par téléphone. Vous trouverez toutes les coordonnées (# de poste téléphonique et liste du personnel) sur le site internet de l'école à l'adresse suivante : [École Des Explorateurs- Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois \(CSSOB\) \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/education/les-ecoles/le-centre-de-services-scolaire-de-l-or-et-des-bois)

STATIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons d'utiliser les stationnements le long de la rue pour déposer votre enfant. Il n'est pas permis de se stationner dans les zones de circulation ainsi que dans le stationnement d'autobus. Il est interdit à tous les piétons d'emprunter le stationnement d'autobus pour accéder à la cour d'école.

DATES IMPORTANTES

- 6 octobre 2023 : Journée pédagogique
- 9 octobre 2023 : Congé
- 11 octobre 2023 : Conseil d'établissement
- 31 octobre 2023 : Halloween. Les informations suivront bientôt.

Bonne année scolaire 2023-2024

